



MODULO[®]

Le système pour fondations monolithiques ventilées



CONTRIBUE DE 14 POINTS LEED[®]

La solution pour vides sanitaires ventilés MODULO contribue d'obtenir jusqu'à 14 points pour la certification LEED[®].
Les points potentiels disponibles:

| LES MATÉRIELS ET LES RESSOURCES | | Contribuent avec 9 points |
|--|--|---------------------------|
| Crédit 1.1 | La réutilisation des constructions: Maintenir 75 % de la maçonnerie, des dalles et des toitures existantes. (qui contribue la réduction des déchets et d'impact environnemental de nouveaux bâtiments, comprenant également le traitement et le transport des matériaux) | 1 |
| Crédit 1.2 | La réutilisation des constructions: Maintenir 95 % de la maçonnerie, des dalles et des toitures existantes. (qui contribue la réduction des déchets et d'impact environnemental de nouveaux bâtiments, comprenant également le traitement et le transport des matériaux) | 1 |
| Crédit 1.3 | La réutilisation des constructions: Maintenir 50 % des éléments Internes Non Structuraux (qui contribue la réduction des déchets et d'impact environnemental de nouveaux bâtiments, comprenant également le traitement et le transport des matériaux) | 1 |
| Crédit 2.1 | Gestion des déchets de construction: Réduire l'enfouissement jusqu'à 50 % (permet d'éviter que les déchets de construction ne soient pas mis en décharge et incinérés et de réinjecter les ressources recyclables dans le processus de production). | 1 |
| Crédit 2.2 | Gestion des déchets de construction: Réduire l'enfouissement jusqu'à 75 % (permet d'éviter que les déchets de construction ne soient pas mis en décharge et incinérés et de réinjecter les ressources recyclables dans le processus de production). | 1 |
| Crédit 3.1 | Réutilisation des matériaux: 5% (qui contribue à réduire la consommation de matières vierges et la production de déchets, limitant ainsi les impacts environnementaux liés à la transformation des ressources primaires) | 1 |
| Crédit 3.2 | Réutilisation des matériaux: 10% (qui contribue à réduire la consommation de matières vierges et la production de déchets, limitant ainsi les impacts environnementaux liés à la transformation des ressources primaires) | 1 |
| Crédit 4.1 | Contenu recyclé: 10% (Post-consommation + ½ pré-consommation) (qui contribue à augmenter la demande de matériaux de construction et de produits qui contiennent des matériaux recyclés, réduisant ainsi les impacts de l'extraction et de la transformation des matériaux vierges) | 1 |
| Crédit 4.2 | Contenu recyclé: 20% (Post-consommation + ½ pré-consommation) (qui contribue à augmenter la demande de matériaux de construction et de produits qui contiennent des matériaux recyclés, réduisant ainsi les impacts de l'extraction et de la transformation des matériaux vierges) | 1 |
| LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR | | Contribue avec 1 point |
| Crédit 7.1 | Conception du confort thermique (qui contribue la création d'un environnement thermique confortable capable de promouvoir le bien-être et la productivité des occupants de l'immeuble). | 1 |
| L'INNOVATION ET LE PROCESSUS DE CONCEPTION | | Contribue con 4 points |
| max 4 points | | |
| ID de crédit | Le crédit d'impôt pour le matériel et les ressources - Crédit 2.2 (qui contribue 100 % à la réutilisation des ressources recyclables dans le processus de production). | 1 |
| ID de crédit | Le crédit d'impôt pour le matériel et les ressources - Crédit 3.2 (qui contribue 100% à la réduction de la demande de matières vierges et à la production de déchets). | 1 |
| ID de crédit | Le crédit d'impôt pour le matériel et les ressources - Crédit 4.2 (qui contribue 100 % à l'augmentation de la demande de produits comprenant des matières recyclées). | 1 |
| ID de crédit | Le crédit d'impôt pour la qualité de l'environnement intérieur - Crédit 7.1 (qui améliore le confort de vie). | 1 |